

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier ministre,
Chers collègues,

Aujourd'hui, nous ne débattons pas d'un budget ordinaire, mais d'un plan pluriannuel, marqué par la cohérence, l'exigence, la volonté de préserver ce qui fait la force de notre pays, tout en préparant son avenir.

L'accord du 24 novembre est l'**aboutissement d'un travail de fond**, 3^{ème} pilier d'une architecture en construction depuis un an, **suite logique** des deux premiers accords de réformes structurelles, totalisant 150 mesures pour renforcer compétitivité, sécurité et modèle social.

Un effort **colossal global inédit** depuis 40 ans, de plus de **32 milliards d'euros** sur la législature. Demain il eut été trop tard avec un déficit prévisible de près de 6 % du PIB en 2030, une dette incontrôlée, et une perte totale de crédibilité internationale. L'immobilisme n'était plus une option.

Cet effort global est composé à 80 % de réductions de dépenses et de réformes, et seulement à **20 % de nouvelles recettes**. Ce ratio est capital. C'est un budget de réforme pas de levée d'impôts. Dans la ligne de notre volonté de réduction de la dépense publique (54% du PIB).

La cohérence de ce gouvernement nous permet d'agir en profondeur pour préserver notre modèle social menacé par un déficit excessif.

Nous avons ouvert **un nouveau chapitre de gestion publique : notre État-providence, n'a d'avenir que s'il est adossé à une économie saine**, solvable et compétitive. L'urgence est là, il ne faut pas parler, il faut agir. Il ne faut pas faire peur à la population, il faut l'accompagner dans le changement de modèle de société. C'est notre responsabilité à tous. Ce n'est pas un budget d'austérité mais bien un budget de sauvegarde de notre avenir. Il n'y a pas d'austérité brutale, d'attaque frontale contre le pouvoir d'achat. Nous avons été attentifs à **ne pas toucher au caddie des ménages**. Pas un centime de hausse sur les produits de première nécessité. Pas de TVA augmentée sur l'alimentation, pas d'atteinte aux biens essentiels. Plus de deux mille produits de consommation courante restent à l'abri de toute augmentation. Nous avons sécurisé plusieurs mesures qui améliorent directement la situation des familles, par exemple en baissant les accises sur l'électricité ou en baissant la TVA sur les boissons non alcoolisées.

La majorité s'est également accordée sur des mesures urgentes pour **le retour au travail d'1/5ème des 526.000 malades de longue durée**, via la responsabilisation de l'ensemble des acteurs (malades, médecins, mutuelles et employeurs) et pour éviter la croissance de ce chiffre de malades, qui est 2 fois supérieur à celui des pays voisins, par des mesures de préventions et d'accompagnement. Cela est impératif pour préserver notre système de couverture de l'invalidité.

Nous voulons replacer le travail au cœur de notre société. Cela suppose d'évaluer, en partenariat avec l'Inami, le travail d'expertise des mutuelles, de responsabiliser les

employeurs via une cotisation de solidarité, dont seront exonérées nos PME. Et cela suppose aussi de demander aux bénéficiaires de collaborer plus activement au parcours de réintégration et d'établir un cadre plus strict de délivrance des certificats médicaux. Chaque remise à l'emploi — chômeur ou malade de longue durée — représente un gain d'environ 30 000 € pour les finances publiques.

Notre modèle social ne survivra pas si nous encourageons l'inactivité. « Valoriser le travail, c'est la meilleure garantie de prospérité. » DC. L'activation protège le collectif, elle sauve la solidarité et les générations futures. Il s'ensuit que la modernisation du marché du travail progressera : Les **flexi-jobs** seront désormais ouverts à tous les secteurs, y compris aux pouvoirs locaux, avec un plafond porté à **18 000 €** par an et un salaire pouvant atteindre **21 €/h**.

Grace à la flexibilisation du marché du travail, les travailleurs pourront disposer d'horaires « en accordéon », le quota d'heures supplémentaires est relevé, offrant plus de flexibilité et de revenus aux travailleurs.

L'**indexation automatique** est maintenue, avec une correction sociale, qui contribuera à un à gain de compétitivité.

Comme nous le répétons depuis des années, l'intégration sociale ne peut être durable qu'en valorisant le travail. Pour garantir la transparence et l'équité, **nous instaurons un cadastre national des aides sociales incluant les aides des entités fédérées et des pouvoirs locaux**

Nous continuerons à encourager le travail avec l'augmentation du salaire minimum et la création d'un boost fiscal sur les bas salaires dès 2026.

Comme prévu dans l'accord de gouvernement, il sera possible de partir à la pension à 60 ans avec 42 ans de carrière, on valorisera les parcours réels, et non les modèles théoriques. Les périodes de maladie et de congé maternité seront assimilées à des périodes de travail pour le calcul de la pension, c'est une correction majeure pour la réforme des pensions.

Notre philosophie reste inchangée : celui **qui travaille plus longtemps sera encouragé positivement et non pénalisé**.

La santé restera une priorité budgétaire avec un budget qui atteindra 41,6 milliards d'euros en 2026, et qui, avec une croissance annuelle de 2 à 3 %, augmentera de pas moins de 4 milliards d'euros supplémentaires d'ici 2029 en plus de l'indexation.

Parallèlement, des réformes importantes doivent se poursuivre, comme la modernisation de la nomenclature pour une rémunération plus juste du corps médical, la réforme indispensable du financement des hôpitaux au bord de l'asphyxie. Nous voulons mieux dépenser pour assurer un système de santé durable, accessible et moderne.

En ce qui concerne les PME, nous nous réjouissons de l'accord intervenu sur le plan de la Ministre Simonet. Un travail de collaboration entre ministres pour soutenir le cœur même de notre économie. 80 mesures concrètes qui réduisent les freins à l'entrepreneuriat et surtout l'entrepreneuriat féminin, qui soutiennent le financement des entreprises, qui

allègent leurs charges administratives, qui créent une vraie culture de la seconde chance, qui dynamisent les entreprises innovantes et stimulent la résilience des PME face aux crises et défis géopolitiques. Concrètement ce seront 8 millions d'euros dès 2026, relevé progressivement jusqu'à 15 millions en 2029.

C'est dans ce même esprit que la contribution de 2 euros sur les colis internationaux a vu le jour : une mesure ciblée, assumée, qui fait enfin contribuer les grandes plateformes étrangères et restaure un minimum d'équité fiscale. L'idée est simple : protéger nos PME et nos indépendants face à une concurrence internationale qui échappait jusqu'à présent à l'effort collectif.

Dans les autres secteurs, nous maintenons nos engagements stratégiques : agriculture protégée, énergie nucléaire assumée, grâce au Ministre Bihet, (financement ONDRAF, sécurité du projet RECUMO, relance de l'autosuffisance nationale).

Par ailleurs une politique scientifique ambitieuse où la recherche et l'innovation constituent l'un des piliers du budget 2026. Notamment via l'Agence spatiale européenne et via la participation à des grands projets internationaux . Cette orientation place la Belgique dans le peloton de tête de la technologie quantique, de l'observation des ondes gravitationnelles et de la nouvelle frontière de la physique nucléaire.

Il y a là clairement un levier d'attractivité, d'émulation pour nos universités et nos entreprises. Et c'est par l'assainissement de nos bases budgétaires que nous pouvons investir dans la connaissance, facteur de croissance et de souveraineté nationale.

En matière de souveraineté, nos attentes sont fortes. Le budget pluriannuel poursuit l'effort de 2025, avec près d'**un milliard et demi d'euros** prévus pour la sécurité et la justice sur l'ensemble de la législature. Avec la création, majeure, d'un parquet fédéral financier, accompagnée du renforcement des juges d'instruction, magistrats mais aussi de toute la chaîne pénale pour lutter contre des fraudeurs technologiquement très avancés. Fraude fiscale, blanchiment et corruption doivent être combattus pour frapper la criminalité organisée au portefeuille. A cela s'ajoutera, l'engagement de centaines d'inspecteurs spécialisés en matière de lutte contre la fraude sociale et fiscale.

En justice un focus est aussi réalisé sur l'exécution des peines. Avec une enveloppe récurrente de **50 millions jusqu'en 2029**, ainsi que **600 millions d'investissements** pour lutter contre la surpopulation carcérale, y compris via les centres de psychiatrie légale. Nous insistons pour que le nouveau Code d'exécution des peines entre bien en vigueur en avril 2026, en même temps que le nouveau Code pénal.

Nous poursuivons, avec cet accord budgétaire, la mise en œuvre de notre programme de rupture et de réformes fortes après l'accord de gouvernement et l'accord de l'été. Nous avons pris ces responsabilités lors des précédentes réformes avec

- **Plan Grandes Villes** pour lutter contre la criminalité organisée
- Actions coup de poing dans les grandes villes
- Investissement dans les caméras de surveillance et des caméras ANPR
- Déploiement de patrouilles mixtes

- La **fusion des six zones de police bruxelloises**, essentielle pour mettre fin à une organisation morcelée et améliorer l'efficacité policière.
- En ce qui concerne la migration, rappelons que les mesures récentes portent leurs fruits : les arrivées ont diminué de **21 % en septembre**, La Belgique reprend le contrôle et réduit l'attractivité des abus de procédure.
- L'effort en matière de défense, entamé en 2014, est confirmé et accéléré avec confirmation de la trajectoire budgétaire des 2 % du PIB. **Nous serons attentifs à ce que cet effort budgétaire porté par toute une Nation soit intelligemment réparti entre ses différentes composantes.**

Nous avons donc pris nos responsabilités en sécurité, mais également pris de solides mesures en matière économique ces derniers mois :

- TVA à 6% sur la démolition et reconstruction
- Réforme du chômage
- Possibilité d'augmenter de deux euros les chèques repas
- Généralisation des flexi-jobs
- Crédit d'impôt pour les indépendants
- Présomption de bonne foi du contribuable
- Droit au rebond
- Augmentation à 650h par an du travail étudiant
- Limitation de la durée maximale du préavis à 1 an
- Réintroduction de la période d'essai qui améliore la flexibilité.
- Et tout cela :
- Sans hausse générale de la TVA
- Sans un saut d'index généralisé
- Avec une réforme historique de retour à l'emploi.
- Avec la diminution de cotisations sociales d'un milliard,
- Avec la norme énergétique, les plan PME, trois milliards seront consacrés à la compétitivité des entreprises,

Chers collègues, un compromis budgétaire, ce n'est pas la victoire d'un parti sur les autres. C'est la décision, collégiale, de piloter notre modèle vers le futur. La politique, ce n'est pas survivre en évitant l'effort ; c'est vouloir transformer la réalité pour préserver l'essentiel.

Pour nous, les ajustements futurs se feront du côté de la dépense, jamais plus par de nouveaux impôts. (DD ?)

Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Chers collègues, notre responsabilité est immense. L'histoire jugera les gouvernements à l'aune de ce qu'ils auront su préserver, mais aussi de ce qu'ils auront eu la force de réinventer et de proposer. C'est donc avec enthousiasme que, Monsieur le Premier Ministre, le groupe MR vous accordera la confiance.

BP 27/11/25